

# Formation professionnelle Médiation Sociale

**Vendredi 16 décembre 2022  
au Centre associatif Boris Vian**

Le CABV organise depuis 4 ans une formation au titre professionnel de Médiateur-trice Social-e Accès aux Droits et Services.

Pour ancrer au mieux leur pratique sur le terrain, le CABV propose une journée de renforcement des compétences avec l'IFMAN.

## QUI SOMMES-NOUS

### Hémiole :

Activité de formation professionnelle du Centre Associatif Boris Vian.

### Le Centre Associatif Boris Vian

Point d'appui à la vie associative, centre de ressources, de conseil et d'accompagnement. Depuis de nombreuses années, il forme en bureautique, en gestion administrative et financière.

Organisme de formation enregistré sous le numéro 82691287469. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Le CABV a obtenu la certification Qualiopi au titre de l'action 1 : « actions de formation »



### Autres actions de formation professionnelle :

- Titre professionnel de Médiateur-trice Social-e Accès aux Droits et Services - automne 2023



A. Centre Associatif Boris Vian  
13 Rue Marcel Paul, 69200 Vénissieux  
tél. 79 40 06 16



## PUBLIC

Cette formation s'adresse à des médiateurs ou médiatrices en poste ou à des personnes exerçant des fonctions de médiation au sein de leur structure. Groupe de 8 à 12 participant·e·s.

## DATES

Vendredi 16 décembre de 9H à 17H

## OBJECTIFS

Renforcer les compétences des professionnel·le·s dans le premier accueil et l'accompagnement en médiation.

Compétences travaillées :

- les étapes du premier entretien
- l'écoute active
- la posture de médiateur·trice

## METHODES PÉDAGOGIQUES

La formation associe étroitement la réflexion théorique à l'étude de situations concrètes issues du vécu professionnel du groupe.

Celles-ci peuvent être explorées sous la forme d'exercices, de mises en situation, de travaux individuels ou de sous-groupes, chacun s'engage selon sa propre mesure.

## EVALUATION

Un temps d'évaluation individuelle et une évaluation finale écrite et orale.

Une attestation de suivi de la formation sera remise aux participant·e·s à l'issue de la formation

## COÛT

Coût pour les professionnel·le·s : 175 euros

*La formation peut être prise en charge par les OPCO (Uniformation dispose d'une enveloppe spécifique médiation sociale).*

Pour les autres cas, merci de nous contacter.

## INTERVENANT

Institut de Formation pour une Alternative Non Violente. Il intervient également dans le cadre de la formation au titre professionnel de Médiateur·trice Social·e proposée au CABV.

## MODALITES PRATIQUES

Horaires : 9h à 17h

Lieu : Centre associatif Boris Vian

Bâtiment accessible aux personnes à mobilité réduite (rampe d'accès, ascenseur) et aux personnes déficientes visuelles (bandes de guidage au sol).

Equipement adapté disponible.

Etude des différentes situations de handicap avec l'équipe de formation.

## MODALITÉS D ACCES

- bulletin d'inscription et questionnaire.
- chèque de 50 € d'acompte
- Date limite pour s'inscrire : 30 novembre 2022

Votre inscription sera confirmée par courrier ou mail et une convention de formation sera établie.

*Le CABV se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions.*



## INFORMATIONS ET INSCRIPTION

Centre associatif Boris Vian  
13, avenue Marcel Paul 69200 Vénissieux

Tel : 04 72 50 09 16

Mail : hemiole@cabv.com

Site internet : www.cabv.com



www.facebook.com/CABV.asso

